

Textes de loi et règlements relatifs aux collectivités territoriales »

Loi érigeant l'endroit dénommé "Banane" dépendant de la section rurale de Boucan Guillaume, commune des Anses-à-Pitres, en Chef-lieu du quartier de Tête-à-l'Eau • 14 juin 1955

[Open in Bach](#)

Descripteurs

Sous-domaine de recherche : limites administratives

Domaine de recherche : loi et règlement

Grand domaine de recherche : aménagement du territoire

Thème : classification

Section communale : Boucan Guillaume (Anse-à-Pitre, Sud-Est, Haïti ; section communale) • Banane (Anse à Pitre, Sud-Est, Haïti ; section communale) • Tête-à-l'Eau (Anse à Pitre, Sud-Est, Haïti ; section communale)

Commune : Anse à Pitre (Sud-Est, Haïti)